

tellement pris par d'autres problèmes que les fonctionnaires supérieurs du ministère des Finances n'ont pu faire une étude suffisamment approfondie du problème pour que M. Balls ou ses fonctionnaires puissent en discuter sérieusement avec le bureau de l'Auditeur général. Il ne s'ensuit pas que nous ne voulons pas étudier le problème avec ce dernier.

M. MUIR: Comme nous savons maintenant qu'il s'agit d'un problème complexe, je crois qu'il suffit qu'on nous assure qu'un rapport sera présenté au Comité l'an prochain.

M. FLEMMING: Je me demande ce qui se produirait si on avait adopté les recommandations du Comité et inscrit comme dépenses plutôt que comme des prêts les achats de terrains dans la Ceinture de verdure. Je suppose que cela aurait simplement pour résultat d'augmenter le déficit de l'année en cas de déficit ou de diminuer l'excédent en cas contraire. Voici ma question: vous ne vous attendez pas que des prêts de ce genre soient remboursés par la Commission de la capitale nationale, n'est-ce pas? Il n'est pas question qu'elle vous paie en espèces. Je ne vois pas pourquoi ils ne devraient pas être considérés comme des dépenses. On signale dans l'article que cette façon d'agir existait avant 1957 et qu'on a ensuite changé de méthode. Je pense qu'il ne s'agit que d'une divergence d'opinion quant à l'adoption d'une méthode uniforme.

M. BRYCE: Il attire l'attention du Parlement sur des questions importantes.

M. FLEMMING: S'il s'agit d'un prêt, il est considéré comme un actif, n'est-ce pas? En réalité, il s'agit d'une dépense.

M. BRYCE: Je ne veux pas recommencer un long débat. Je crois que nous devons nous rappeler que notre état des recettes et des dépenses comporte plusieurs autres problèmes. Nous y indiquons par exemple que le National-Canadien constitue un actif important, quand chacun sait que nous projetons depuis 3 ans de présenter à l'étude du Parlement une mesure législative prévoyant sa recapitalisation. Par contre, nous indiquons que les placements de la Banque du Canada se chiffrent par 5 millions, actif qui donne un rendement de 130 à 150 millions par année; le montant de 5 millions ne donne donc pas une idée exacte de la valeur de ces placements. L'état n'indique donc pas parfaitement la valeur économique de tous ces éléments.

M. FLEMMING: Certains rapportent, n'est-ce pas?

M. BRYCE: Oui.

M. BALLARD: Bien que je n'admette pas la façon dont le bilan a été établi, j'admets qu'il y a un problème et j'accepte le point de vue du ministère des Finances. La première fois que ces subventions sont versées, il est impossible dans plusieurs cas d'affirmer si elles produiront des recettes comme corporation ou commission ou si le gouvernement contribuera également au financement du prêt. Je pense qu'il serait difficile pour le ministre des Finances de décider,